



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MAI 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 36

Mis en ligne le : 26/05/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - M. BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme CHAUVIN - M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. ALLIOTTE - M. LARLET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA
M. OULIE à M. MERSALI
Mme ROSADONI à M. PIQUET
Mme ROVARINO à M. AMAR
M. JESNE à M. MATHON
M. BOCCIA à M. LICCIA
Mme SAHUN à M. ALLIOTTE

Absents :

M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT COMMUNE DE VITROLLES / GIP - MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE

N° Acte : 7.5

Délibération n°25-82

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la constitution de la Mission Locale Est Etang de Berre (MLEEB) en Groupement d'Intérêt Public (GIP) dénommé « groupement d'intérêt public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de l'Est-Etang de Berre » le 25 novembre 1999,

Vu que la Commune de Vitrolles fait partie intégrante du GIP de la Mission Locale depuis sa constitution,

Vu l'arrêté du 4 juin 2013, relatif à l'approbation de la convention modifiée du GIP - MLEEB qui dispose que celle-ci est constituée à durée indéterminée,

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que la Commune de Vitrolles souhaite poursuivre son engagement à favoriser l'accès à l'emploi et la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes (16 à 25 ans) de son territoire,

Considérant que la Commune souhaite continuer à agir en faveur du partenariat économique et social pour accroître le développement de la zone d'emploi local, en s'inscrivant plus largement dans une dynamique de bassin d'emploi pourtour Est Etang de Berre,

Considérant que le travail collaboratif et partenarial doit être poursuivi entre la Mission Locale hébergée sur l'antenne du Bureau Municipale de l'Emploi sis Immeuble Prévert, Avenue Denis Padovani 13127 Vitrolles,

Il est proposé de verser une participation financière de fonctionnement pour 2025 d'un montant de 63 136,56 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à verser pour l'exercice 2025, une subvention dont le montant est de 63 136.56€.

IMPUTE ce montant au budget de fonctionnement 2025 de la Commune.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 26/05/2025

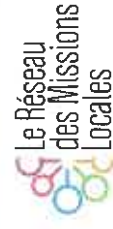
P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



31/12/2024

Bilan d'activités Vitrolles

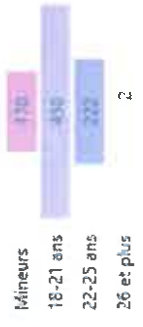


Jeunes

Jeunes accompagnés



Âge



Sexe



Permis



Niveau d'études



Entreprises

Entreprises accompagnées



Contrats aidés



Aides financières entreprises



Accompagnement

Accueillis pour la 1^{re} fois



Entretiens



Ateliers



Collectifs



Aides financières jeunes



Contrats signés



Propositions formations



Propositions emplois



Accomp. renforcé	3 159 €
Orientation emploi	
Santé	1 200 €
Logement	897 €
Formation	600 €
Citoyenneté	30 €

Les jeunes accueillis

43 % des jeunes reçus au 31/12/2023, ont connu une entrée en situation **emploi** ou **alternance** ou **formation**.

297 premiers accueils

46 % Femmes
26 % sont mineurs
41 % ont un Niveau V ou Infra
10 % ont un niveau >= à Bac +2
29 % sont repérés résidant en QPV

830 Jeunes accompagnés

48 % Femmes
8 % sont mineurs
50 % ont un niveau V ou Infra
8 % ont un niveau >= à Bac +2
25 % sont repérés résidant en QPV

Accès à l'emploi

278 entrées en situation emploi ou alternance
dont
26 % en CDI
22 % en missions intérimaires
18 % en alternance
36 jeunes ont bénéficié d'une immersion en entreprise

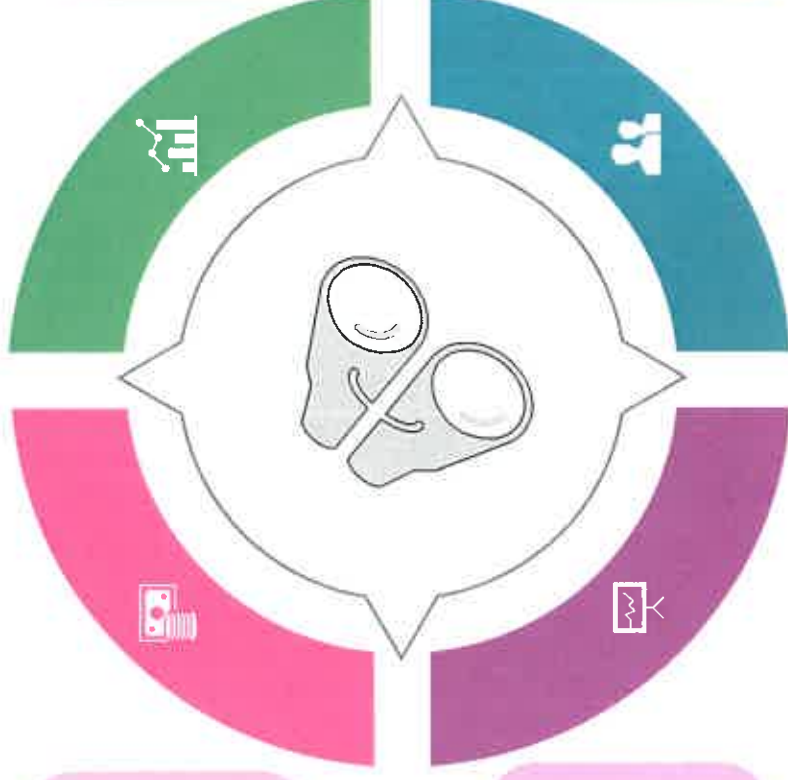
Accès à la formation

77 jeunes sont entrés en formation
Contrat de volontariat/bénévolat
12 jeunes ont effectué du volontariat ou du bénévolat

PANORAMA au 31/05/2024

403 entrées en situation
Emploi / Alternance /
Formation

Participation des jeunes :
981 Ateliers Mission Locale
179 Opérations collectives



325 entrées dans un programme
d'accompagnement.
186 PACEA, **110** Contrat d'Engagement
Jeune, **29** PPAAE.
35 Accompagnement Global Spécialisé

830 jeunes accompagnés
4703 entretiens individuels
228 entretiens par un partenaire

L'accompagnement

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

Le PACEA permet au jeune de travailler sur son projet professionnel et d'être accompagné dans son accès à l'autonomie et à l'emploi. Le PACEA est constitué de plusieurs étapes définies entre le jeune et son conseiller

Contrat d'Engagement jeune (CEJ)

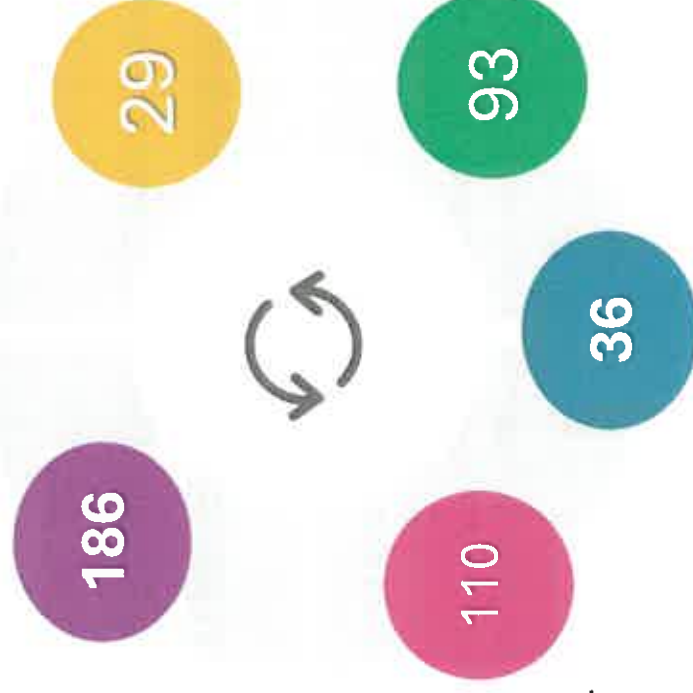
Le CEJ permettent d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Dans le cadre de la Cotraitance avec le Pôle Emploi, le jeune élabore un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) avec son conseiller et s'engage à rechercher activement un emploi ou une formation et s'actualiser chaque mois auprès de Pôle Emploi.

Plate-forme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

Repérage des jeunes âgés de 16 ans et plus, scolarisés l'année précédente, ayant interrompu leur cursus et sortis du système éducatif avant l'obtention du diplôme visé de niveau IV ou V.



Parrainage pour l'emploi

Permet aux jeunes de rencontrer des professionnels qui pourront les accompagner dans leur recherche d'emploi et leur faire profiter de leurs réseaux de connaissance.



Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Cette aide de la Métropole s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ce soutien est ponctuel et accordé à titre subsidiaire.

Quels sont les types d'aides ?

- Un secours temporaire exceptionnel
- Une aide financière pour un projet d'insertion,
- Une action d'accompagnement de longue durée à l'insertion sociale et professionnelle.
- Quelles sont les conditions d'octroi ? Elles sont définies dans le règlement intérieur FAJ et prennent en considération les ressources des parents et du jeune. Le demandeur doit être domicilié sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou être domicilié administrativement par un organisme agréé (CCAS, accueil de jour, etc.)

Du 01/01 au 31/12/2024 : 40 demandes pour un montant versé de 9 101,20 €.

L'allocation ponctuelle dans le cadre du PACEA :

Enveloppe allouée par l'Etat pour 2024 = 91 429 euros – Notification communiquée le 17/04/2024 avec une **baisse de 58,6 %** comparativement à 2023

Aide sollicitée au regard de la mobilisation du jeune dans son parcours, des démarches entreprises et de ses besoins tenant compte d'une grille de barèmes déterminée en fonction de l'enveloppe allouée.

31/12/2024

Du 01/01/24 au 31/12/24 : 168 demandes de versement pour un montant versé de 22 388 €.

Garantir une meilleure lisibilité du marché de l'emploi par le développement de passerelles Jeunes / Entreprises.

La Mission locale Est Etang de Berre à 244 entreprises en contact. Nous avons organisé sur la ville de Vitrolles des événements (pour certains en collaboration avec le BME de Vitrolles).

16 opérations de recrutement (pour certaines en collaboration avec le BME) : **390 jeunes.**

4 tables rondes sectorielles Entreprises / Jeunes mettant à l'honneur des secteurs d'activités dans les secteurs suivants :

- **BTP/Industrie/Transition écologique** : 9 entreprises et 15 jeunes).
- **Commerce/Hôtellerie-Restauration/Tourisme** : 4 entreprises et 11 jeunes.
- **Transport/Logistique**: 7 entreprises et 14 jeunes.
- **Santé/Paramédical/Service à la personne/Social**: 4 entreprises et 10 jeunes

4 Job Dating :

- Job dating spécial intérim : 15 entreprises et 108 jeunes présents sur 138 inscrits.
- Job dating métiers de l'industrie et du BTP : 15 entreprises et 23 jeunes présents sur 56 inscrits.
- Job dating les rdv de l'emploi spécial Transport Logistique : 16 entreprises et 34 jeunes présents sur 76 inscrits.
- Job dating - les rdv spécial paramédical & aide à la personne: 12 entreprises et 42 jeunes présents sur 80 inscrits.

Informations collectives / visites découvertes des métiers quelques exemples :

- **AZUR Pro Formation**: 13 jeunes présents sur 26 inscrits,
- **ID Intérim (3 sessions)** : 27 jeunes présents sur 67 inscrits
- **EUREKA – MAIN Sécurité** : 10 jeunes présents sur 15 inscrits.
- **Flunch** : **Les matinales de l'apprentissage** : 50 jeunes présents sur 83 inscrits
- **Matinale de l'apprentissage** : 28 jeunes présents sur 90 inscrits.
- **CAMAS Formation** : 14 jeunes présents sur 15 inscrits.
- **M2S Formation** : 1 jeune présent sur 5 inscrits.
- **Visite EHPAD Emeis Vitrolles** : 4 jeunes présents sur 11 inscrits.
- **UDL** : 7 jeunes présents sur 10 inscrits



Les Engagements de la Mission Locale pour la commune de Vitrolles

- 1 atelier TRE (Techniques de recherche d'emploi) toutes les semaines.
- 1 atelier Prospection Emploi, toutes les semaines, animé par un Chargé des Relations Entreprises
- Participation à la journée des associations.
- 1 permanence à la Frescoule, quartier Sud, au sein du Centre Social Calcaire tous les Lundis.
- Animation d'ateliers coopératifs de prévention et de lutte contre les discriminations en direction des jeunes mais aussi en direction des partenaires et entreprises du territoire

Prochainement

- Animation d'une sessions « Workshop » en direction d'un groupe de jeunes et d'entreprises.

Il permet notamment de proposer un espace-temps consacré, un lieu d'échanges sur un thème spécifique. Les jeunes qui y participent ont donc la possibilité de parler d'eux, de leur histoire, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur insertion professionnelle.

Ces ateliers ne laissent pas les jeunes indifférents et en reparlent souvent à l'extérieur, avec les pairs ou en famille. Au-delà des phénomènes discriminatoires abordés, l'atelier permet aux jeunes de se voir non plus comme de simples « demandeurs d'emplois » ou de « jeunes » mais comme de véritables citoyens. Le triptyque Discrimination – Citoyenneté – Laïcité, même s'il n'est pas présenté comme tel, est le fil rouge de l'atelier.